



**LES AVIS ET
RAPPORTS**
DU CESIER

Décision modificative n°1 pour 2019

Avis

Adopté en séance plénière du 13 juin 2019

Avis du Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est


Présenté par :

Jacques RIMEIZE, Président,

Jean-Paul NOLLET, Vice-président,

Andrée BUCHMANN, Rapporteure,

au titre du pôle Finances et administration régionale.



**Le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est
a voté le présent avis à l'unanimité.**

Cette décision modificative n°1 (DM1) pour l'année 2019 ajuste à hauteur de + 53,74 M€ les crédits de paiements inscrits dans le Budget Primitif (BP) 2019. De plus, la DM1 permet d'intégrer le résultat de l'exercice 2018 qui se monte à 64,1 M€ (résultat cumulé 2018 et résultat ARTECA).

Le solde des recettes de fonctionnement (différence entre annulations et inscriptions nouvelles) s'élève à 34,8 M€ ; il s'explique notamment par un ajustement à la hausse concernant les ressources fiscales et les dotations mais comprend également des baisses de recettes comme celles liées au Plan Investissement Compétences (PIC).

Hors fonds européens, les inscriptions en recettes d'investissement sont en augmentation (+ 33,28 M€) notamment du fait des recettes relatives au projet Très Haut Débit (THD) Rosace. Elles sont en retrait de 53,37 M€ si l'on inclut les fonds européens. En la matière, les annulations de recettes correspondent à des annulations de dépenses.

En dépenses, l'inscription nette en fonctionnement s'élève à 32,77 M€ et à 20,96 M€ en investissement (fonds européens compris).

Il est fait état dans la DM d'une diminution de 4,74 M€ en crédits de paiement de fonctionnement (CPF) en matière de « Formation et Emploi ». Le CESER demande davantage d'explications sur ce point et notamment sur la partie dédiée au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Interprofessionnel interdépartemental.

Le CESER constate l'augmentation de 1,17 M€ des CPF liés au sport de haut niveau. Le CESER rappelle l'importance de concilier la pratique sportive de haut niveau avec le soutien pour l'accès et la pratique du sport pour tous sur l'ensemble du territoire et en cohérence avec l'ambition du Schéma Régional de Développement du Sport.

Concernant les inscriptions en crédits de paiement en investissement, le CESER demande au Conseil régional des précisions sur ce que recouvrent les projets partenariaux dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) 3.

Le CESER apprécie le réajustement du budget concernant le plan structurel d'adaptation suite à la sécheresse et la mise en paiement rapide des dossiers présentés au premier trimestre. Toujours dans l'axe « Attractivité » et pour mieux appréhender l'évolution des crédits, le CESER souhaite obtenir une vue globale et pluriannuelle de la gestion du fonds FEADER.

L'élargissement du dispositif de dotation en matériel aux Maisons Familiales Rurales est soutenu par le CESER. Toutefois, il est à souligner que pour pouvoir exploiter ces matériels il est indispensable que le déploiement de la fibre vers ces territoires ruraux soit effectif.

Sur le transport, le CESER prend acte des crédits de paiement supplémentaires (+ 34,4 M€) proposés pour la commande de 30 rames Régiolis transfrontalières afin de pourvoir les besoins vers l'Allemagne. Néanmoins, compte-tenu de la livraison prévue en 2024, le CESER s'interroge sur le choix technique retenu qui aurait dû être plus ambitieux sur le plan environnemental.

Par ailleurs, le CESER s'inquiète pour la réalisation et l'évolution du financement du projet d'électrification de la ligne 4 (Paris-Troyes-Belfort) et sur le respect des engagements pris par l'État dans ce dossier.

Le CESER :

- demande davantage d'explications sur le point « Formation et emploi » et notamment sur la partie dédiée au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Interprofessionnel interdépartemental ;
- rappelle l'importance de concilier la pratique sportive de haut niveau avec le soutien pour l'accès et la pratique du sport pour tous sur l'ensemble du territoire et en cohérence avec l'ambition du Schéma Régional de Développement du Sport ;
- demande au Conseil régional des précisions sur ce que recouvrent les projets partenariaux dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) 3 ;
- souhaite obtenir une vue globale et pluriannuelle de la gestion du fonds FEADER pour mieux appréhender l'évolution des crédits ;
- s'interroge sur le choix technique retenu (acquisition de 30 Régiolis) qui aurait dû être plus ambitieux sur le plan environnemental ;
- s'inquiète pour la réalisation et l'évolution du financement du projet d'électrification de la ligne 4 (Paris-Troyes-Belfort) et sur le respect des engagements pris par l'État dans ce dossier.



Retrouvez toutes les infos du
CESER Grand Est sur internet :
www.ceser-grandest.fr

Suivez-nous

sur les réseaux sociaux pour ne
rien manquer de nos actualités :

 @cesergrandest

 @ceserge

Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 70 31 79

Site de Metz

1 Place Gabriel Hocquard - CS 81004 - 57036 Metz Cedex 01
Tél : 03 87 33 60 26

Site de Strasbourg

1 Place Adrien Zeller - BP 91006 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 15 68 00